

Modification n° 02.24 : Commune de ELLEZELLES – Quartier de l'Étrange à Ellezelles

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 08/11/2024

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DENDRE – 2/17

Commune : ELLEZELLES

OAA : IPALLE

Numéro de modification (Code SPGE) : 02.24

Intitulé : Modification n° 02.24 : Commune de ELLEZELLES – Quartier de l'Étrange à Ellezelles

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur le quartier de l'Étrange, sur le territoire communal de Ellezelles, actuellement reprise en régime d'assainissement autonome. Il s'agit de modifier le régime d'assainissement suivant la révision du plan de secteur réalisée pour donner suite à l'approbation du Plan Communal d'Aménagement n°3 dit « Quartier de l'Étrange » en dérogation au Plan de Secteur « Ath-Lessines-Engnien » (création d'une nouvelle zone d'habitat notamment). Considérant que ce futur quartier sera connecté sur le réseau existant de la rue et que ce réseau est connecté à la station d'épuration, il est proposé le passage de la zone en régime d'assainissement collectif.		
	Superficie concernée	+/- 2,15 ha	
Avant		Après	
Assainissement collectif	0 EH		45 EH
Assainissement autonome	5 EH		0 EH
Assainissement transitoire	0 EH		0 EH
Charge totale à terme			45 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
51017/01		ELLEZELLES		3.000 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DE07R – Etat physico-chimique 2022 : Médiocre
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

Projet de modifications de PASH 2025/01 : sous-bassin DENDRE

Modification n°02.24 : Commune de Ellezelles – Quartier de l'Étrange à Ellezelles



